



Comité de Direction n°2 - 4 MSE – 21 juin 2007 (14h-17h)

www.ifr-ilee.org

Présents : Pierre Chevallier (directeur ILEE), Anne Coudrain (UR Great Ice), Jean-Philippe Delgenès (LBE), Patrice Garin (UMR G-Eau), Pierre-Alain Raynal (représentant Catherine Gonzalez, LGEI/EMA) Patrick Lachassagne (Eau RMD/BRGM), Thierry Rieu (ENGREF), Bernadette Ruelle (représentant Véronique Bellon- Maurel UMR ITAP), Bernard Thébé (Obhi/IRD), Marc Voltz (UMR Lisah), Françoise Elbaz (représentant Eric Servat UMR HSM)

Absents : Marc Daignières (Ecole Doctorale UM2), Jean-Marc D'Herbès (US désertification/IRD), Alain Grasmick (UMR génie des procédés et élaboration, des bioproduits), Frédéric Huynh (US Espace/IRD), Pascal Kosuth (UMR Tétis),

Rédaction : Monique Matignon-Boujot

1- Questions administratives

La signature de la nouvelle convention cadre est actuellement bloquée suite à une remise en cause du texte-type par l'INRA et l'IRD.

La subvention de 286 k€ (146 k€ via l'Université (-15% prélevé pour le BQR) et 140 k€ via l'IRD) sera mise en place après signature de la convention ; aussi un problème de disponibilité de fonds se posera à l'échéance du FNS (septembre).

2 – Congrès Mondial, Pôle de compétitivité, partenariat français

- Le Congrès Mondial de l'Eau recueille à ce jour 550 pré-inscriptions et environ 7 demandes de sessions spéciales¹ ; PCh rappelle que le comité d'organisation se réunit tous les mardis à Verseau et que l'ILEE y participe.

- Le projet de Pôle de compétitivité EAU a été déposé le 13 juin ; il se positionne au niveau des 15 pôles à vocation mondiale. Au fil des réunions, les industriels ont pris conscience de son importance ; le dossier sera examiné à l'automne par un comité interministériel. Il est consultable sur le site ifr-ilee.org

L'accueil est plutôt positif ; si toutefois le projet n'était pas retenu par l'état, la région serait disposée à le financer².

- Le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) a été mis en place pour rassembler tous les acteurs de l'eau en France ; il constitue le point d'entrée officiel aux manifestations internationales ; l'ILEE est représenté au bureau du PFE par Christelle Pezon (UMR G-Eau). Il est prévu de l'inviter lors d'un prochain CD.

3. Bibliothèque MSE

Contrairement aux autres bâtiments de l'UM2, la MSE dispose depuis 2001 d'un statut de mutualisation sous convention tripartite UM2, CNRS et IRD, et de crédits récurrents spécifiques ; or l'Université ne souhaite pas reconduire la formule et préconise une co-gestion des unités hébergées.

¹ Note du 23/08/07. A ce jour, le nombre de pré-inscriptions est de 776 ; on enregistre 12 demandes de sessions spéciales, 2 demandes d'événements parallèles, et 295 résumés ont été déposés, pour une date limite fixée au 31 août 2008.

² Note du 23/08/07. Début juillet le gouvernement a annoncé une modification de stratégie. 5 pôles en attente de validation depuis près d'un an ont été validés. Toute nouvelle décision de création est reportée à une évaluation complète des pôles existants. Il faudra donc attendre pour la création officielle du pôle Eau. Toutefois, la Préfecture de Région et le Conseil Régional LR offre de soutenir des actions de type pôle de compétitivité dès maintenant. Il va falloir en étudier rapidement les modalités en partenariat avec le secteur industriel de la filière eau.

Ces conditions ont conduit Pierre Chevallier à démissionner de la direction de la MSE³.

La bibliothèque est un service mutualisé MSE dont il faut redéfinir la place dans la nouvelle configuration. Elle bénéficie depuis 2001 d'un budget abonnements de 20 000 €/an dont les 2/3 sont abondés par l'IRD et de 2 agents à plein temps. Elle constitue un outil important de référence pour nos collègues du sud et possède des documents uniques.

PCh va proposer aux tutelles co-proprétaires (UM2 et IRD) que sa gestion, avec une révision éventuelle de ses missions, soit confiée à l'ILEE.

4. Cadrage scientifique des activités de l'ILEE pour le quadriennal 2007-2010.

A la suite de l'Assemblée Générale, l'IFR ILEE apparaît comme un élément structurant solide, visible avec évolution vis à vis de l'étranger ; l'ILEE est une vitrine, un lien entre les Sciences de l'Eau et Montpellier.

En interne, il faut veiller à ce que la communauté entière s'approprie l'IFR (ex resserrer les liens entre le bureau, le CD et la base)

4.1. Appel d'offres internes : M. Voltz souligne l'intérêt de l'appel d'offres en tant qu'outil majeur d'échanges, de structuration de la communauté et de visibilité en termes d'affichage. Il déplore toutefois une trop faible production scientifique qui nous fragilise par rapport à d'autres communautés. (Ce n'est pas le fond de notre recherche qui est en cause mais la façon dont on la formule).

Les appels d'offres internes pourraient constituer des leviers pour des financements extérieurs. Dans cet esprit l'ILEE devrait privilégier une approche plus constructive de ses projets et ainsi permettre aux porteurs de candidater sur le plan national à des projets plus sélectifs.

P. Garin préconise une restitution de résultats des projets internes.

4.2. Animation scientifique interne (T. Rieu) : L'enjeu réside dans la participation des chercheurs, L'animation de l'ILEE s'organise déjà autour de la circulation d'informations, la structuration en défis (déconcentration de l'animation), et la transversalité avec les commissions.

On pourrait aussi envisager une mutualisation au niveau de l'ingénierie et favoriser l'organisation de séminaires de plusieurs types. Les manifestations scientifiques pourraient s'articuler autour de 1 à 2 thématiques par an.

4.3. Ressources Humaines : Afin d'améliorer qualitativement et quantitativement la production scientifique J.P. Delgenes propose de recourir à des post-doctorants. Il préconise aussi le développement de thèses communes.

5. Collaborations avec l'ILEE

L'Institut Européen des Membranes et l'Université de Perpignan (Cefrem, Promes) souhaitent établir des liens formels avec l'ILEE.

6. Calendrier

Lundi 9 juillet 2007	11h-13h Bureau
Vendredi 31 août 2007	11h-13h Bureau
Lundi 10 septembre 2007	14h-17h Comité de direction – MSE

³ Note du 23/8/07. Cette décision est effective depuis le 1^{er} juillet. La gestion courante du bâtiment de la MSE a été confiée à l'UMR HSM.